

ENQUETE PUBLIQUE : ARGUMENTS

Il nous faut être prêts au moment de la nouvelle enquête publique. Pour cela, nous devons aider les personnes désireuses de s'exprimer sur le registre de l'enquête.

Il y aura des jours d'ouverture au bureau de l'urbanisme de la mairie de Plaisance.
Toute personne habitant la commune, la zone ou non, peut s'exprimer.

Exemple de début d'observations :

- Je suis en désaccord avec le projet pour la (es) raison(s) suivante(s)

- Je m'oppose au projet parce que

Les arguments défavorables :

1) Inutilité d'un tel Méga centre :

- a) loin d'être un modèle moderne, il s'agit d'un modèle dépassé de commerce qui entraîne trop de nuisances. Les études récentes montrent que la fréquentation de ce type de grandes surfaces est en net déclin, tant à cause de la baisse du pouvoir d'achat, que du coût des carburants, et de la prise de conscience progressive des enjeux environnementaux (retour vers des produits de « proximité » pour minimiser le transport des marchandises et encourager l'agriculture de proximité).
- b) Trop de centres commerciaux : toutes les communes autour de Plaisance du Touch ont de 2 à 3 hypermarchés et la zone commerciale du Perget à moins de 2 km du plateau de la Ménude s'étend déjà sur 40 hectares. Sans compter le projet des Portes du Gers à Fonsorbes !
- c) Ce modèle de « nouveau centre commercial » tend à appâter le client avec un concept ludique, pour mieux le « capter », l'inciter à acheter. Dans un contexte économique où le pouvoir d'achat est en baisse, on va donc encore davantage « tenter » les populations, leur suggérer de s'endetter encore plus ... Il faut sortir de ce modèle économique, qui était peut-être valide durant l'époque des « 30 glorieuses », mais est qui totalement obsolète dans le contexte actuel.
- d) Absence de concertation et de liaison avec les communes avoisinantes, qui sont, pour la plupart (Tournefeuille, Colomiers, Cugnaux, Léguevin, ...) opposées à ce projet. Pas de respect du Schéma directeur de l'agglomération toulousain.
- e) Un des arguments souvent évoqués pour ce projet est l'apport de Taxe Professionnelle pour la commune. Or, ce type de mégacentre est très peu taxé en regard des nuisances qu'il provoque. De plus, il existe de nombreuses solutions alternatives (mise en œuvre d'une politique volontariste pour favoriser l'implantation de PME/PMI par exemple) permettant à la commune de bénéficier d'un niveau équivalent voire supérieur de taxe professionnelle.

2) Des nuisances graves :

a) Destruction du commerce de proximité et du lien social : Un exemple concret à citer : fermeture de Mr Bricolage, quincaillerie à Tournefeuille et Bricomarché, suite à l'implantation LEROY MERLIN. Il est évident que les centres-villes de Plaisance, Tournefeuille, La Salvetat, Colomiers, ... pâtiraient énormément de l'ouverture d'un tel centre. Les boutiques directement concurrentes seraient les premières touchées (vêtement, nourriture, chaussures, librairie, ...), mais la chute de fréquentation des centres-villes finirait par avoir inéluctablement des conséquences lourdes sur tous les commerces (boulangerie, boucherie, coiffeur, pharmacie, ...)

Or, le petit commerce favorise le lien social. Sans lien social, les centres villes se déshumanisent et créent les conditions favorables à la violence.

Pour les personnes âgées particulièrement, les contacts avec les petits commerçants locaux sont un moment clé de la journée, parfois une des seules occasions pour elles de rompre leur solitude quotidienne. Ce sens du contact, cet aspect « relations humaines » bâti au fil des années, ne pourra jamais être retrouvé au cœur d'un Mégacentre commercial ... d'autant plus que les personnes d'âgées auront un mal fou à s'y rendre.

b) Destruction d'emplois : loin de créer des emplois, l'installation de ce type de méga centre en détruit beaucoup plus qu'il n'en crée. voir le livre « La grande distribution, système de corruption à la française » éditions Bourrin. Deux études menées à Tours et Aubervilliers montrent que pour **1 emploi créé, 3 sont détruits** dans les 5 années qui suivent ! Donc à la Ménude pour 1500 emplois annoncés, ce serait 4500 de perdus... De plus les emplois créés sont beaucoup plus précaires et moins qualifiés que les emplois détruits.

c) sur le plan environnemental, écologique :

-20.000 voitures quotidiennes dans une zone à **la circulation déjà saturée**. La situation deviendrait inextricable sur le plateau de la Ménude, les heures perdues bloquées dans sa voiture se multiplieraient, même avec l'ouverture prochaine de la déviation de Léguevin.. Ce sont non seulement les Plaisançois qui en souffriront chaque soir en voulant regagner leur domicile, mais aussi tous les habitants de l'Ouest Toulousain regagnant leur domicile via cet axe (La Salvetat, Fonsorbes, Saint-Lys, Léguevin, Pibrac...).

- or, une augmentation du temps de transport pour les habitants a des conséquences lourdes : cela génère stress et anxiété (« serais-je à l'heure pour récupérer mes enfants après l'école ? », « aurais-je le temps de faire mes devoirs ce soir ? » ...), cela conduit à stopper nombre d'activités associatives, cela peut avoir un impact économique indirect très lourd (notamment pour les étudiants, contraints de louer une chambre en ville plutôt que de rentrer chaque soir chez eux, ...)

- 20.000 voitures, cela représente 80.000 tonnes de CO2. Augmentation des gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique. **Développement du tout voiture** au moment où il faut faire preuve de sobriété énergétique.

- **le niveau sonore du trafic routier** va considérablement augmenter.
- **question de l'eau** : une nappe phréatique très proche presque en affleurement. Questions non résolues avec les bassins de rétention et la liaison avec la vallée de l'Aussonnelle.
- destruction d'une zone non construite : dans une zone pavillonnaire dense, ce plateau est un des derniers poumons. Si on aménage, il faut le faire dans le respect de l'environnement.